

Décision

Générale

colonial

Décision n° 90-373-1927 Allocation.

n° 90-373-1927

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 décembre 1927

Numéro JO
n° 373 du 31/12/1927

Date du numéro
31 décembre 1927

TEXTE INTÉGRAL

le taux de la coutume allouée à Ampharé Loitah, chef des Debeneh, est porté de 200 à 400 francs par mois, pour compter du 1^{er} novembre 1927.